



TOUS À L'ÉCOLE
Souscrivez avec  **BOAweb**

Jusqu'à **5 MOIS** de sésame
Réponse en **24H**
Remboursable sur **11 mois**



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 291 du jeudi 08 juin 2023 / Prix : 250 F CFA

P.5

BANQUE

BOA Togo digitalise le prêt « Tous A l'Ecole »

P.3

TOGO : PROLIFÉRATION DES CHANSONS ET FILMS AUX PAROLES ET ACTES OBSCÈNES

Sanctions en vue

- Retrait de la carte du BUTODRA
- Radiation du registre national
- Retrait de l'attestation d'artiste ou de cinéaste



POLITIQUE/04 ANS

P.4

BATIR : Bilan et Perspectives



CONSEIL REGIONAL

P.3

L'exercice du contrôle de légalité

LA PRESSE EN DEUIL

P.3

Jacob Ahama est décédé




Régionales 2023 ta voix compte !



POUR

LA SECURISATION DE MES BIENS FONCIERS



CAMPAGNE DE COLLECTE
D'INFORMATIONS FONCIÈRES

COMMUNES
Agoe-Nyive 1 & 2



22 Mai | 20
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES



TOGO : PROLIFÉRATION DES CHANSONS ET FILMS AUX PAROLES ET ACTES OBSCÈNES

Sanctions en vue

Les chansons et films aux actes et paroles obscènes sont de plus en plus en vogue au Togo. Les scènes et accoutrement qui choquent les mœurs et frisent l'attentat à la pudeur écument les chansons et réalisations diffusées. Dans un communiqué de presse publié mardi, le ministre de la Culture et du Tourisme tape du poing sur la table. Des sanctions sont désormais prévues.

Nicolas EDORH

Ces images obscènes dans les films et chansons, selon le ministre Pierre Lamadokou, compromettent les efforts du gouvernement à l'éducation aux bonnes mœurs, à la citoyenneté et au patriotisme. « Afin de mettre fin à ces pratiques qui n'honorent ni la musique, ni le cinéma togolais,

le ministre de la culture et du tourisme rappelle à l'attention de tous, la fonction sociale de l'art, celle de former, d'éduquer, de divertir et d'adoucir les mœurs », renseigne le communiqué. En collaboration avec la Fédération Togolaise de Musique (FTM) et les professionnels du cinéma, le



ministre Pierre Lamadokou prévient que dorénavant, des sanctions allant du retrait de la carte du BUTODRA et de l'attestation d'artiste

ou de cinéaste, à la radiation du registre national des artistes et au refus de soutien multiforme du ministère, seront appliquées aux auteurs

desdits actes.

En cas de récidive, le ministre se réserve le droit de faire appliquer, conformément à la réglementation en vigueur, l'article 394 du code pénal qui punit toute personne qui diffuse ou fait diffuser publiquement des incitations à des pratiques contraires aux bonnes mœurs par paroles, écrits ou tout autre moyen de communication. Le communiqué indique qu'il en sera de même pour les producteurs, les promoteurs, les managers.

NÉCROLOGIE

Jacob Ahama est décédé

Les élections régionales auront lieu dans les prochains mois, pour la première fois dans l'histoire du Togo. Depuis quelques mois, nous abordons des sujets liés à ces élections, les enjeux, le fonctionnement du conseil régional, pour favoriser une plus grande compréhension de l'opinion sur ces consultations électorales, de même que la mission des conseils régionaux. Dans ce nouvel article, nous parlons des cas de démission ou de destitution du président du conseil régional.

Le confrère Jacob Ahama journaliste et animateur sur radio Victoire FM, n'est plus.

Il a rendu l'âme ce 6 juin 2023 à la suite d'une courte maladie. Durant son passage à la radio, Jacob Ahama a montré son dévouement pour un métier

pour lequel il a consacré sa vie.

Bien qu'on savait que sa santé était déclinante ces derniers jours, l'homme ne se privait de toujours exercer sa passion. Jeudi 1er juin 2023, il était encore à la radio animant son émission, malgré son état.



Malgré qu'on le savait malade, sa mort brusque a surpris tous ses collègues.

Reconnu pour ses émissions captivantes en langue Ewé diffusées sur la radio privée

Victoire FM, Jacob Ahama invitait des personnalités influentes pour aborder une multitude de sujets, allant de la politique au social, en passant par la culture. Son émission phare, intitulée « *Dukoamé bé*

nyadjodjowo », était diffusée en direct chaque matin en langue Ewé, offrant ainsi une expérience immersive à ses auditeurs.

La disparition de Jacob Ahama laisse un vide immense dans le paysage radiophonique togolais. Sa passion pour l'information, son engagement et sa capacité à captiver les auditeurs ont fait de lui une figure appréciée du monde journalistique. Sa mort soudaine est une perte tragique pour la profession et pour tous ceux qui l'ont côtoyé.

CONSEIL REGIONAL

L'exercice du contrôle de légalité

Les élections régionales auront lieu dans les prochains mois, pour la première fois dans l'histoire du Togo. Depuis quelques mois, nous abordons des sujets liés à ces élections, les enjeux, le fonctionnement du conseil régional, pour favoriser une plus grande compréhension de l'opinion sur ces consultations électorales, de même que la mission des conseils régionaux. Dans ce nouvel article, nous abordons l'exercice du contrôle de légalité par le conseil régional.

Nicolas EDORH

La loi sur la décentralisation précise que les délibérations, les arrêtés, les actes des autorités régionales ainsi que les conventions qu'elles passent sont obligatoirement transmises au gouverneur dans un délai de huit jours suivant la date de leur signature.

Les délibérations, les arrêtés

et les actes des autorités régionales, ainsi que les conventions qu'elles passent sont exécutoires dans un délai de trente jours, à compter de la date de leur transmission au gouverneur.

Le gouverneur dispose d'un délai de trente jours, à compter de la date de la transmission



pour déférer à la juridiction administrative compétente, les délibérations, les arrêtés, les actes et les conventions qu'il estime contraires à la légalité. Il en informe le président du conseil régional. Le gouverneur peut assortir son recours d'une demande de sursis à exécution. Il est fait droit à

cette demande si le moyen invoqué dans la requête paraît, en l'état de l'instruction, de nature à justifier l'annulation de la délibération, de l'arrêté, de l'acte ou de la convention attaquée. Le juge dispose d'un délai de huit jours pour se prononcer sur la demande en sursis.

Lorsqu'un des actes mentionnés à l'article 296 est de nature, à compromettre l'exercice d'une liberté publique ou individuelle, le président de la juridiction administrative prononce le sursis dans les 48h. La décision est relative au sursis du juge administratif est susceptible d'appel devant la juridiction compétente dans les quinze jours qui suivent la notification. Dans ce cas, le

juge doit statuer dans les 48 heures.

Sans préjudice du recours direct dont elle dispose, si une personne physique ou morale est lésée par un acte d'une autorité régionale, elle peut demander au gouverneur de mettre en œuvre la procédure prévue aux articles 298 et 299. Le gouverneur apprécie la recevabilité de la requête.

Toute délibération du conseil régional qui entraîne obligatoirement une participation financière de l'Etat ne peut engager celui-ci qu'avec son accord. Cet accord est réputé donné, si le gouverneur n'a pas fait connaître son opposition dans le délai de 45 jours, à compter de la date de transmission.

POLITIQUE / 4 ANS DÉJÀ

BATIR : Bilan et Perspectives

31 mai 2019 – 31 mai 2023. Le Bloc Alternatif Togolais pour une Innovation Républicaine (BATIR) a quatre ans. Occasion pour ce parti politique qui se veut « la troisième voie », de rencontrer la presse pour faire le bilan et parler des perspectives. C'était mercredi dernier à Lomé, dans le cadre d'un dîner avec des professionnels des médias.

Elom ATTISSOGBE

Ils étaient pratiquement tous là, dans le cadre de cette première activité qui marque le lancement de la célébration des quatre ans du parti BATIR. Vincenzia Meyer, présidente du parti, Mawuli Komlan Banybah et Fiacre Ayao Atsou, tous deux députés à l'Assemblée Nationale, et d'autres cadres, ont entretenu les journalistes sur les réalisations, les grandes orientations, la vision et les perspectives du parti BATIR, quatre ans après.

De cette rencontre, on retient que le parti BATIR est créé pour apporter sa solution, un nouveau chemin inclusif pour un développement harmonieux du pays. « *Que les ressources du pays profitent à l'ensemble du peuple ! L'humain est la préoccupation majeure de notre parti. Pour un nouvel humanisme réussi, le parti BATIR se doit de former une nouvelle conscience patriotique au sein du peuple, plus principalement la jeunesse togolaise, la relève d'un Togo nouveau. Nous voulons amener nos compatriotes à avoir conscience que le travail et le développement sont collectifs* », déclare Alain Anifrani, conseiller en communication

du parti BATIR.

En fondant l'action politique sur des projets de société, des idéologies et des valeurs qui transcendent les personnes des fondateurs, le parti politique BATIR s'inscrit dans le champ des formations modernes qui intègrent les préoccupations du peuple à ses actions de croissance et de développement. Il se réclame du courant social-démocrate et prône un Etat-Social au sein d'une économie capitaliste de marché, à même d'assurer les droits sociaux des individus.

Le parti reste convaincu qu'il n'est pas possible d'aboutir à un développement durable de la société sans agir sur l'Homme. « *L'opinion nationale présente un désintérêt à la chose politique à tel point qu'il faille susciter ou faire naître une nouvelle conscience patriotique et citoyenne dont le but est de capitaliser toutes les actions de développement en faveur de la nation togolaise* », soutient le

Un projet de société

Lors de cette rencontre avec la presse, le parti BATIR a également présenté son projet de société élaboré grâce à l'appui d'un consultant,



en l'occurrence Dr Gilbert Tsolenyanu. Ce projet de société est bâti autour de quatre axes majeurs : « *l'éducation, la santé, les infrastructures et technologies, l'agriculture* ». « *Nous pensons dans le cadre du projet de société du parti BATIR qu'il faut pour le Togo, mieux former les enseignants pour qu'ils transmettent d'une meilleure manière. Il faut aussi développer davantage l'artisanat, renforcer la protection sociale. Au chapitre de l'agriculture, nous pensons qu'il faut créer des clusters communautaires d'agro-business, développer le savoir-faire local et résoudre l'équation du foncier. Nous ne pouvons pas continuer par faire semblant sur l'épineux problème du foncier* », affirme Dr. Gilbert Tsolenyanu.

Le projet de société du parti BATIR met l'accent sur la formation, la valorisation et la motivation des jeunes et des femmes, c'est-à-dire leur émancipation et leur autonomisation, la transformation positive des mentalités et comportements afin d'enraciner la mystique du travail bien fait, le culte de l'effort, du mérite, de

la discipline individuelle et collective, la résorption progressive entre la ville et la campagne, la modernisation de l'agriculture paysanne, pour une agriculture diversifiée tournée prioritairement vers l'autosuffisance alimentaire et respectant l'environnement. Il veut également le développement optimal des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le développement des infrastructures de communication urbaines et rurales et l'adaptation du système éducatif togolais au type de société en construction. « *Le rêve de sortir notre pays de l'immobilisme et de la pauvreté est à notre portée. BATIR peut compter sur la transformation de la jeunesse et des femmes pour conduire à l'émergence de notre nation. Aussi, s'appuiera-t-il sur une volonté politique sincère de transformer l'économie togolaise, afin qu'elle satisfasse pleinement les besoins prioritaires des populations* », fait savoir le parti BATIR. Comme perspectives, la formation politique veut promouvoir la vision du parti auprès de différentes couches de la population, s'implanter sur toute l'étendue du territoire national, mettre en place des prix pour la presse togolaise, formaliser la formation en créant l'Académie du parti, et participer aux élections à venir.

Le parti BATIR a six conseillers municipaux dans le Grand Lomé dont un maire (Agoè-Nyivé 3) et

un adjoint au maire (3ème adjoint Golfe 6). Il a participé au CNAP et au CPC et a soutenu la candidature de Faure Gnassingbé en 2020. Il participe activement aux actions parlementaires à travers les travaux en commission et aux débats en plénière et a ouvert un bureau de permanence dans le Golfe 1 pour plus de proximité avec les populations de cette commune, en attendant la même chose dans les autres communes.

Au plan social, il a mené quelques actions dont la construction et la réparation de six forages d'eau dans la préfecture de l'Avé, la construction d'un bâtiment scolaire de six classes avec un bloc administratif et un bloc sanitaire dans la commune Lacs 2 et d'un bâtiment scolaire de quatre classes avec deux blocs sanitaires de six sanitaires dans la commune Agoè-Nyivé 2, le soutien aux populations vulnérables pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19 avec les masques artisanaux.

Au programme de ce quatrième anniversaire, le parti BATIR annonce des messes d'action de grâce, une journée portes ouvertes, avec des expositions d'œuvres d'art et des prestations de slam à la place des fêtes Le Hangar au Grand marché moderne de Cacaveli ainsi qu'une dégustation de mets locaux. L'ambition de BATIR est de relever le défi du présent et de l'avenir du Togo.

FÊTE DES MÈRES

Le geste de la SNB à la maternité du CMS Adétikopé

La Société Nouvelle de Boissons (SNB) multiplie les actions humanitaires dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). A l'occasion de la fête des mères, elle a encore fait parler sa générosité, cette fois-ci, envers la maternité du centre médico-social d'Adétikopé.

Le don de la SNB est composé de cannettes et de serviettes à l'effigie de la société. « *Nous disons merci à la SNB qui a encore pensé à nous ce matin. Ces cadeaux arrivent à point nommé pour combler nos besoins alimentaires au moins pour une période. Cette action de charité nous va droit au cœur. Si d'autres sociétés*

pouvaient faire autant, nous en serons doublement voire triplement fière », confie une nourrice ayant bénéficié des cadeaux de la SNB.

Installée à Adétikopé, à une vingtaine de kilomètre de Lomé la capitale togolaise, la Société Nouvelle de Boissons est opérationnelle depuis Mai 2020. Elle entend



garantir au consommateur, la meilleure expérience de la boisson à travers des offres toujours optimales, adaptées

et originales. Être la référence sous-régionale dans la production de boissons selon les standards allemands dans

le cadre d'une organisation à la fois moderne, humaine et rentable.

La SNB a mis plusieurs marques de bière sur le marché dont Djama Pilsner, Djama Lager, Djama Panaché, Djama 228, La Saison Tradition, C'Kool, La Saisons Bons Vœux, et Djama Stout Porter. Ses boissons gazeuses, notamment les sucreries, sont Chap Cocktail, Chap Cola au citron, Chap Limonade, et Bitter Lemon.

TRIBUNE LIBRE

En Afrique de l'Ouest, cultiver l'avenir passe par la production d'engrais

Pour enrichir les terres cultivables afin de nourrir les populations, la sous-région doit capitaliser sur ses importantes réserves de phosphates et de gaz.

Dans le contexte actuel de crise mondiale, la survie des populations de nos régions est intimement liée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

La santé des sols et la question des engrais sont au cœur du problème, mais aussi de la solution. Alors que plus de 41 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale souffrent déjà d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère, l'accès à la nourriture est problématique pour les populations les plus vulnérables, avec une inflation à deux chiffres des prix de la plupart des denrées alimentaires de base.

Cycle de paupérisation

L'onde de choc de la pandémie de Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, et les faibles performances du secteur agricole, directement liées à l'augmentation significative du prix des engrais, sont les causes principales de cette insécurité alimentaire. Le changement climatique ainsi que le manque de mécanisation des cultures sont également des facteurs aggravants.

Le cycle de paupérisation lie les problèmes d'accès aux engrais, l'appauvrissement des sols,

et la chute des rendements. Briser ce cycle est une question stratégique essentielle puisque, au Togo comme dans de nombreux pays de la région, le secteur agricole fournit directement ou indirectement près de deux tiers des emplois. L'augmentation de la productivité agricole représente ainsi le socle indispensable pour lancer la transformation économique de l'Afrique de l'Ouest.

Des solutions existent : elles passent d'abord par une amélioration générale de l'accès à des engrais de qualité, nécessitant un renforcement de la filière régionale à différents niveaux, tels que l'augmentation substantielle de la production régionale d'engrais organiques et minéraux, afin de réduire les dépendances. Cela implique aussi l'amélioration des infrastructures de stockage et de transport ainsi que le renforcement du cadre réglementaire pour faciliter la circulation des engrais et leur disponibilité à des coûts accessibles au profit des petits agriculteurs.

Ces solutions passent également par la mise en place de pratiques agricoles améliorées, incluant



l'utilisation efficace des engrais, soutenues par des services de vulgarisation renforcés et capitalisant sur les avancées de la recherche. Elles requièrent aussi la mise en place de mécanismes d'appui technique et financier aux agriculteurs afin de les aider à restaurer la santé et la fertilité de leurs sols.

Une approche régionale

C'est la dynamique que plus de 100 décideurs politiques, membres de l'industrie, partenaires techniques et financiers, et représentants d'associations, qui se réunissent cette semaine à Lomé, souhaitent mettre en place afin de convenir ensemble d'une feuille de route pour les pays d'Afrique de l'Ouest. La feuille de route prônera des actions destinées

à capitaliser sur les atouts de la région, parmi lesquels les importantes réserves de phosphates et les vastes réserves de gaz nécessaires à la fabrication des engrais.

Cette feuille de route repose sur une approche régionale qui devra permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de coordonner leurs efforts. Aux côtés des pays de la Cedeao, du Tchad et de la Mauritanie, les partenaires du développement et du secteur privé se sont déjà engagés à soutenir la mise en œuvre de cette feuille de route commune.

À travers l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale a déjà intensifié ses efforts pour une approche régionale dans la

réponse aux urgences. Ainsi, le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), assorti d'un financement de 766 millions de dollars, vise à augmenter la productivité agricole grâce à l'adoption de technologies climato-intelligentes, à promouvoir les chaînes de valeur intrarégionales et à développer les capacités de gestion des risques agricoles.

À ce jour, plus de 7,6 millions d'agriculteurs ont reçu des biens ou des services agricoles et près de 200 000 tonnes d'engrais ont été distribuées aux exploitants vulnérables d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Au cours de ce mois, une cargaison de 34 000 tonnes d'engrais a été répartie depuis le port de Lomé pour répondre aux besoins urgents des producteurs togolais.

Cette dynamique de partenariat nous donne de l'espoir, et confirme que nous pouvons – et devons – rester unis pour réussir cette importante mission. Il en va de la survie, de la prospérité et de la sécurité alimentaire de la région, aujourd'hui et demain.

Par Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République du Togo & Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale

BANQUE

BOA Togo digitalise le prêt « Tous A l'Ecole »

C'est en ce mois de juin que démarre le prêt bancaire « Tous à l'Ecole » de Bank of Africa Togo. Cette campagne qui couvre du 05 juin au 30 octobre 2023, a la particularité d'offrir aux clients, la possibilité de faire les demandes de prêts en ligne.

Grâce à l'application BOAWeb et MyBOA, faire des demandes de prêt est plus facile à Bank Of Africa Togo. Les clients pourront se connecter et initier une demande de prêt « Tous A l'Ecole », valider le mot de passe, voir le retour de prise en charge directement après validation et visualiser l'historique des demandes et le statut de la demande.

Le prêt « Tous à l'Ecole » de

BOA Togo permet au client de financer simplement et rapidement les dépenses liées à la scolarité de ses enfants pour une rentrée scolaire réussie et sans soucis.

Le remboursement de ce prêt est étalé sur 11 mois au maximum, les dépenses liées à la scolarité des enfants avec un plafond de prêt de 04 mois du salaire domicilié.

Le prêt « Tous à l'Ecole »



comprend une assurance décès et invalidité et la domiciliation de salaire et assurance sont obligatoires.

Pour être éligible, il faut être salarié ou retraité pensionnaire, justifier d'un revenu mensuel régulier,

procéder à la domiciliation irrévocable du salaire ou de votre pension. Afin de bénéficier de ce prêt, il faut au préalable fournir les trois derniers bulletins de salaire ou la fiche de pension, une attestation de travail, un contrat de travail en cours

de validité pour les agents contractuels, un justificatif de domicile, une attestation de domiciliation irrévocable du salaire pour les salariés du privé et une copie de la pièce d'identité en cours de validité.

BOA Togo propose une gamme de produits riche et variée, destinée à couvrir le plus largement possible la demande de sa clientèle, tant Particuliers qu'Entreprises, et notamment des crédits adaptés à tous les événements de la vie, une offre monétique tant privative qu'internationale, et des services d'e-banking.

DOUANES / INTERCONNEXION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Le Togo pour l'effectivité du SIGMAT sur plusieurs corridors

Une réunion régionale consacrée à l'évaluation de l'interconnexion des systèmes informatiques des administrations des douanes et à la signature du protocole d'accord et d'instruction-cadre entre le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo se déroule à Lomé depuis le 05 juin. Le Togo travaille à rendre effectif le SIGMAT sur plusieurs corridors de l'espace communautaire.

Après son adoption à Abidjan en 2019 comme standard pour la mise en œuvre de système d'interconnexion entre les douanes des pays membres de la CEDEAO, le SIGMAT a été progressivement opérationnalisé dans les pays comme le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger et le Togo. Cette réunion vise non seulement à évaluer l'interconnexion des systèmes informatiques des administrations des douanes, mais aussi à examiner les projets de protocole d'accord et d'instruction-cadre pour rendre effectif le SIGMAT sur plusieurs corridors.

« La sécurisation des opérations de transit et l'amélioration du commerce intracommunautaire ont toujours été des préoccupations majeures des Etats membres de la communauté. Le SIGMAT est un outil qui permet l'échange des données et le suivi électronique des marchandises en transit entre les administrations douanières des Etats membres de

la Sous-Région ouest africaine, contribuant ainsi à la réduction du temps de passage aux différents postes de douane sur les corridors où il est en vigueur », a déclaré le commissaire des douanes et des droits indirects, Essien Atta-Kakra, dans son discours de bienvenue. « Pendant ces trois jours de travaux, vous serez amenés à évaluer le SIGMAT sur divers corridors et à examiner les projets de protocoles d'accord et d'instruction-cadre. Je vous invite à y accorder une grande importance pour l'atteinte des objectifs assignés à cette réunion », a-t-il ajouté.

Pour les Etats, l'échange d'informations à travers le SIGMAT favorisera la sécurisation des échanges, la lutte contre la fraude, la maîtrise des recettes fiscales et douanières et la fiabilité des données statistiques. Il contribuera par ailleurs au renforcement et à l'efficacité des mesures commerciales prises dans l'espace CEDEAO. C'est un outil déterminant pour les



administrations douanières de notre communauté.

Points de discussion

Pendant les travaux, les discussions ont tourné autour de plusieurs points intéressants : un système de transit efficace contribue énormément à la facilitation des mouvements transfrontaliers de marchandises et aide à intégrer les pays, en particulier les pays enclavés, dans l'économie mondiale ; la nécessité de tirer parti de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'efficacité de la procédure de transit dans la région de la CEDEAO a été la force motrice de l'agenda de la réforme du transit de la CEDEAO.

L'établissement et la mise en œuvre du système interconnecté de gestion des marchandises en transit

(SIGMAT) représentent le désir et la volonté de la CEDEAO et de ses Etats membres de réformer et de moderniser la procédure de transit dans la région de la CEDEAO. Cela fait partie des réformes du transit qui ont abouti à l'adoption de l'Acte additionnel sur le régime de transit communautaire de la CEDEAO par les chefs d'Etat et de gouvernement et du Règlement sur le mécanisme de garantie communautaire de la CEDEAO en décembre 2021. Le souhait et l'attente de la Commission de la CEDEAO est de déployer le SIGMAT dans tous les Etats membres d'ici la fin de cette année. En effet, ce n'est que lorsque SIGMAT sera déployé sur tous les corridors de transit que la région de la CEDEAO pourra bénéficier pleinement de l'automatisation du transit. Alors que l'opérationnalisation de l'Acte additionnel et du

Règlement sur le mécanisme de garantie communautaire est à un stade embryonnaire en attendant la finalisation et l'adoption éventuelle du manuel de procédures de transit, il est important de déclarer que la signature de protocoles d'accord bilatéraux/multilatéraux sur la mise en œuvre du SIGMAT par les Etats membres représente un mécanisme intérimaire utile pour assurer la fluidité du commerce transfrontalier dans la région de la CEDEAO. Des efforts sont déployés pour achever le manuel de procédures dans les délais et mettre en place le mécanisme de garantie communautaire afin d'assurer la pleine opérationnalisation des dispositions de l'Acte additionnel sur la procédure de transit communautaire de la CEDEAO et le règlement sur le mécanisme de garantie.

Pour la Commission de la CEDEAO, il est important de relever que l'histoire de SIGMAT n'est pas encore terminée. L'histoire ne fait que commencer et il y a beaucoup plus à venir avec SIGMAT comme pierre angulaire. La Commission de la CEDEAO espère pouvoir compter sur la coopération et le soutien continu de ses partenaires dans l'évolution future du SIGMAT.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

L'appel de l'ATJ2E

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 05 juin, l'Association Togolaise des Journalistes Engagés Pour l'Environnement (ATJ2E) a invité l'ensemble des consommateurs à s'orienter vers une interdiction pure et simple des sacs plastiques.

Nicolas EDORH

C'est dans un communiqué de presse que l'ATJ2E a réagi à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Le thème retenu pour l'édition 2023 est « Solutions à la pollution plastique ».

Chaque année, l'humanité produit plus de 400 millions de tonnes de plastique, dont un tiers n'est utilisé qu'une seule fois. Chaque jour, l'équivalent de plus de 2 000 camions à ordures remplis de plastique est déversé dans nos océans, dans nos rivières et dans nos lacs. Les conséquences sont catastrophiques. Les micro plastiques se retrouvent

dans la nourriture que nous mangeons, dans l'eau que nous buvons et dans l'air que nous respirons.

Le plastique est fabriqué à partir de combustibles fossiles. « Ainsi, plus nous produisons de plastique, plus nous brûlons de combustibles fossiles et plus nous aggravons la crise climatique. Toutefois, nous avons des solutions. L'an dernier, la communauté internationale a entamé des négociations en vue de parvenir à un accord juridiquement contraignant destiné à mettre fin à la pollution plastique. Il s'agit là d'un premier pas de



bon augure, mais cela requiert la mobilisation collective », fait savoir l'ATJ2E.

Au Togo, Etats, entreprises, organisations de la société civile et consommateurs doivent se donner la main d'association pour défaire le Togo de la dépendance au plastique, afin de promouvoir le zéro déchet et mettre sur pied une économie véritablement circulaire. « L'Association Togolaise des Journalistes Engagés pour l'Environnement

(ATJ2E) invite l'ensemble des consommateurs à s'orienter vers une interdiction pure et simple des sacs plastiques, comme c'est désormais le cas dans de nombreux pays. A cet effet, nous lançons un appel aux plus hautes autorités de notre pays afin que la loi portant interdiction de la production, l'importation et la vente des sachets plastiques non biodégradables entrée en vigueur depuis le 13 janvier 2012 soit appliquée », précise le communiqué.

Pour l'ATJ2E, c'est désormais possible de remplacer les produits en plastiques ou les emballages avec des alternatives plus durables afin de bâtir un avenir plus propre, plus sain et plus durable pour l'humanité.

A cet effet, des changements systémiques sont nécessaires

à tous les niveaux, du plus haut sommet de l'Etat, aux organismes de normalisation, en passant par les entreprises, ceci afin de faire en sorte que la lutte contre la pollution plastique et la consommation durable soient les choix les plus aisés pour la consommation soient les choix les plus aisés pour le consommateur.

« Dans son dernier rapport, le Programme des Nations Unies pour l'environnement indique que nous pouvons réduire la pollution plastique de 80% d'ici à 2040 si nous axons dès maintenant nos efforts sur la réutilisation, le recyclage, la réorientation et la diversification des produits. L'ATJ2E exprime son entière disponibilité à soutenir les autorités locales et l'exécutif togolais pour l'atteinte de ce noble objectif », conclut l'association.

SANTÉ

Le SYNPHOT lance une campagne pour le droit à la santé pour tous

« Accès équitable aux soins de santé & meilleures rémunération & conditions de travail aux agents de la santé ». C'est sur ce thème que le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT), en collaboration avec ses partenaires dont le Mouvement Populaire pour la Santé et Ensemble pour une Santé Équitable, porte le flambeau de la campagne sous-régionale sur la santé est un droit de l'Homme. L'objectif est de faire des plaidoyers sur le droit à la santé pour tous au Togo. Une conférence de presse a été organisée le mercredi 31 mai dernier à Lomé,

Charles YAO

Pendant trois ans, notamment jusqu'en 2025, cette campagne sous régionale sur la santé est un droit de l'Homme, une initiative de l'Organisation des Travailleurs de l'Afrique de l'Ouest, veut unir les syndicats et la société civile des pays de l'Afrique de l'Ouest pour porter ensemble leurs droits sur la nécessité de faire en sorte que les gouvernants maintiennent la santé comme un droit de l'Homme.

« Surtout après la pandémie à coronavirus, notre souhait, c'est que les actions qui seront menées dans le domaine de la

santé ne soient pas laissées et qu'elles puissent perdurer. Faire en sorte que chaque citoyenne et citoyen de l'Afrique de l'Ouest puissent avoir de manière équitable l'accès aux soins de santé de qualité et qu'on puisse également valoriser le métier de soignant, parce que malheureusement, les acteurs de soins sont les parents pauvres du système économique global. », a laissé entendre Gilbert Tsolényanu, Secrétaire général du Synphot. « Il s'agit pour nous de faire en sorte que les besoins de la population soient portés et exprimés. Qu'aucune action n'amène à sacrifier notre



système de santé au profit de décision politique qui pourrait être active », a-t-il expliqué.

Selon le diagnostic du Synphot, les agents de santé au Togo sont souvent confrontés à des salaires insuffisants qui ne reflètent pas adéquatement leur niveau d'éducation, de compétence et de responsabilité. Les bas salaires peuvent entraîner une frustration et une insatisfaction parmi les travailleurs de la santé, ce qui peut influencer négativement leur motivation et leur engagement envers leur profession. Les conditions de travail précaires, le manque de ressources et les problèmes de

sécurité. Ces défis auxquels sont confrontés les agents de santé au Togo ont un impact significatif sur leur motivation, leur bien-être et leur capacité à fournir des soins de qualité à la population. Les rémunérations équitables et les conditions de travail optimales sont importantes pour la qualité des soins améliorée, la rétention du personnel de santé, la réalisation de la Couverture Santé Universelle (CSU), etc.

Pour cela, plusieurs propositions sont faites pour améliorer les rémunérations et les conditions de travail des agents de santé dont l'augmentation des salaires, l'amélioration des infrastructures et des équipements, le renforcement des programmes de formation continue, la protection des droits des travailleurs de la santé, le renforcement de la gouvernance et de la transparence, le renforcement de la coordination et du partenariat.

« Aujourd'hui nous avons réalisé un taux de coagulation des forces au niveau syndicale et société civile dans la sous région pour pouvoir porter cette action. Ça veut dire que la force de frappe est sous-régionale, donc elle n'est plus au niveau de chaque pays. Et si on devrait aller à une action par rapport à cette histoire, elle peut être une action sous-régionale, ce qui va être une première. Mais nous espérons qu'avec le plaidoyer et en ayant vu l'engouement des autorités dans leur promptitude à régler les problèmes liés à la crise covid-19, nous pensons qu'on peut faire quelque chose de bien, en respectant le protocole d'Abuja qui demande aux Etats d'augmenter la part de leur budget de la santé à 15% », a précisé Dr Gilbert Tsolényanu.

La campagne sous-régionale sur la santé est un droit de l'Homme, qui vient d'être mise sur les rails au Togo, a été lancée depuis plusieurs semaines dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL D'EXCELLENCE

22 diplômés intègrent l'administration

Le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, a présidé vendredi 2 juin dernier, la cérémonie d'accueil et d'intégration dans l'administration publique des 22 jeunes diplômés de la troisième promotion du Programme présidentiel d'excellence (PPE).

Après 18 mois de formation pratique, ces jeunes togolais, disposent désormais, en plus de leurs expériences professionnelles initiales, de nouvelles compétences avérées en leadership, communication, gestion de projet, résolution

de problèmes, pensée analytique et en esprit critique pour apporter leur plus-value à la mise en œuvre effective des projets structurants de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. « Tout bénéficiaire du

Programme présidentiel d'excellence doit être entreprenant. Je vous invite à nourrir l'administration par votre dynamisme et votre vivacité. Gardez à l'esprit, le service à la nation et n'hésitez surtout pas à partager votre expertise acquise tout au long de vos parcours avec vos collègues, vos nouveaux alliés sur la route du développement national », a déclaré Sandra Johnson, qui a par ailleurs félicité les partenaires techniques et financiers du programme

notamment le cabinet SHARE qui assure la formation des jeunes togolais.

Le Programme présidentiel d'excellence (PPE) initié par le Chef de l'Etat, a été lancé en 2019 pour apporter une meilleure réponse aux attentes de l'économie nationale et du développement durable et concerté du Togo.

Des étudiants titulaires d'un Master II dans une université togolaise et ceux en Master I ou II des universités de

Lomé, Kara et UCAO-UUT peuvent y participer. Les étudiants sélectionnés suivent un programme intensif de formation.

NÉCROLOGIE

Hommage national à Aboudou Assouma

Le président Faure Essozimna Gnassingbé a présidé lundi 5 juin 2023 à Lomé, la cérémonie d'hommage national au président de la Cour constitutionnelle, El Hadj Aboudou Assouma, rappelé à Dieu le 26 mai dernier.

El Hadj Aboudou Assouma fait partie des grandes figures de la magistrature du Togo. Le regretté a arpenté les arcanes de la justice togolaise depuis son entrée à la magistrature en 1977. Il a su marquer de son empreinte plusieurs institutions de la République notamment la

Cour constitutionnelle du pays depuis sa nomination en 2007 avec des innovations majeures. C'est à raison que le peuple togolais lui a rendu ce vibrant hommage, pour saluer sa mémoire et lui exprimer la reconnaissance de toute la nation togolaise pour sa contribution à la consolidation

de l'Etat de droit et de la démocratie et bien d'autres services rendus à la nation.

« El Hadj Aboudou Assouma était un grand magistrat, un monument du paysage constitutionnel de notre pays. Sa sagesse, sa loyauté et son dévouement à la constitution ont marqué notre pays. Il a su contribuer à la consolidation de la justice constitutionnelle et au positionnement de la Cour constitutionnelle au sein des institutions de la République comme garante des droits

fondamentaux, de la stabilité et levier de démocratie et de la paix sociale » a relevé Monsieur Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République.

Aboudou Assouma a inspiré plus d'un dans sa carrière. Ses collaborateurs de la Cour constitutionnelle se rappellent d'un président accessible, toujours à l'écoute et prêt à partager ses expériences.



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjilé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires



CORIS AUTO

C'EST LA COUVERTURE ASSURANCE DE VOTRE VÉHICULE

ONT



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

